



Séparation et rachat des parts de mon ex conjointe.

Par **malee**, le **11/03/2011** à **07:39**

Bonjour,
Je suis pacsé depuis 7 ans aujourd'hui je me sépare. J'ai 60% des parts de la maison que je tiens à garder. Comment dois-je estimer le montant de 40% que je dois à mon ex conjointe, est-ce la valeur donnée par un notaire ou le montant déjà remboursé de nos traites. Cordialement.

Par **amajuris**, le **11/03/2011** à **11:06**

bjr,
comme la valeur d'un bien immobilier est très variable. vous pouvez vous mettre d'accord avec votre ex-partenaire (et non conjoint) pour la valeur du bien et déduire ce que chacun à payer. c'est bien entendu la valeur du bien s'il était mis en vente et non ce qui reste à payer.
vous pouvez demander une estimation à un agent immobilier ou à un notaire.
si l'estimation est correcte la répartition peut se faire par un accord amiable entre vous deux.
cdt

Par **mimi493**, le **11/03/2011** à **14:02**

Vous devez vous baser sur la valeur vénale du bien (la valeur à laquelle vous vendriez ce bien à un tiers)